

PLAISANCE
LISTE D'ATTENTE ANNUELLE / 2020

1^{ère} INSCRIPTION

RENOUELEMENT D'INSCRIPTION

Si renouvellement d'inscription, indiquez vos :

N° d'inscription : Date de 1^{ère} inscription :

Date de confirmation de renouvellement :

Merci de renseigner/actualiser toutes les informations, elles sont nécessaires à la proposition d'un emplacement.

PROPRIETAIRE (majoritaire)	NAVIRE
Nom / Prénom :	Nom :
Adresse :	Immatriculation :
CP ville :	Année :
Pays :	Longueur hors tout :
Tél. :	Largeur hors tout :
Portable :	Type de navire : <input type="checkbox"/> moteur
E-mail :	<input type="checkbox"/> voilier
	<input type="checkbox"/> multicoque
	<input type="checkbox"/> autre
	Tirant d'eau :
	Tirant d'air :
	Tirant d'eau quille levée :
	Poids :
Emplacement : <input type="checkbox"/> Bassin Échouage <input type="checkbox"/> Bassin à flot	Observations :

Pièces complémentaires à joindre au formulaire :

- ✓ acte de francisation / carte de circulation,
- ✓ certificat d'assurances
- ✓ en cas de renouvellement d'inscription : votre règlement de 10 € à l'ordre de la Régie des ports départementaux 17.
Une facture acquittée vous sera envoyée en retour.

Date / signature :

⇒ A retourner par voie postale à :

ou

⇒ Déposer au bureau du port :

Port de Saint Martin de Ré
Quai Daniel RIVAILLE
17410 SAINT MARTIN DE RÉ

Bureau du port
Quai Daniel RIVAILLE
17410 SAINT MARTIN DE RÉ

Protection de vos données personnelles

*En conformité avec les dispositions du Code des Transports (Livre III – Titre 1er – Chap. IV), les informations personnelles recueillies dans le cadre de la gestion des ports départementaux, ont pour finalité ladite gestion par le Département de la Charente-Maritime.
Ces données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage.
Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'union européenne.
Les données enregistrées sont conservées conformément aux prescriptions des archives départementales.
Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de Protection des Données - RGPD et Loi informatique et libertés modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès.
L'ensemble de ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité, par voie postale à l'adresse suivante : Département de la Charente-Maritime – A l'attention de la Déléguée à la Protection des Données - 85, bd de la République - CS 60003 - 17076 La Rochelle cedex 9, ou par mail à l'adresse : dgd@charente-maritime.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris cedex / www.cnil.fr)*